

I. N. A. O.	
COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAI TIERES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIERES	
Séance du 13 octobre 2017	
Résumé des décisions prises	
2017-CP601	Consultation écrite

En application de l'article 9 du règlement intérieur de l'INAO, le Président Chassard a décidé de consulter par écrit les membres de la commission permanente du comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaires et forestières concernant la composition du groupe de travail segmentation AOP-IGP.

Sur délégation du Comité national du 29 juin 2017 et sur proposition du Président du comité national, les membres suivants ont été proposés pour rejoindre le groupe de travail « segmentation » AOP/IGP :

- Emmanuel Champon,
- Michel Lacoste,
- Christian Teulade.

La commission permanente a approuvé la composition proposée (12 oui, 0 non, 8 abstentions).